

ECOLE D’ORAISON
Troisième temps fort
La fin du temps après la Pentecôte

SOMMAIRE

**Travailler à la vigne du Maître : La vigne du Seigneur,
à la fois lieu de notre effort, image de notre adoption
et de notre fécondité**

Notre père dans la foi : Césaire d’Arles



1. Préambule page 2
2. La vie de Césaire page 3
3. Le texte d’Evangile qui porte notre prière :
La vigne et les sarments page 9
4. Centurie sur la Charité page 10
5. Le souffle spirituel de Césaire page 12
6. Bibliographie page 13

1. Préambule

Pour aller à Dieu, il faut un cœur et une démarche de pauvre. Pour exercer la charité, il faut être riche de Dieu et puiser en lui abondamment comme la vigne puise sa substance dans le sol.

Il n'y a pas de charité si l'on n'est pas soit même riche pour pouvoir donner. Celui qui est pauvre en son cœur est inquiet et cherche par tous les moyens sa subsistance, la domination, voire la richesse matérielle.

Il n'y a que si nous sommes riches et apaisés intérieurement que nous pouvons partager en abondance. Cette richesse qu'il nous faut n'est pas une richesse matérielle, mais une richesse spirituelle. Le plus bel exemple de richesse spirituelle qui vienne à l'esprit dans notre monde contemporain est saint Maximilien Kolbe dans sa cellule d'Auschwitz, à la veille de mourir, partageant pendant dix jours sa richesse spirituelle par le chant et l'attention aux autres, dans le dénuement matériel le plus total.

La pénitence est nécessaire pour commencer à nous reconnaître pauvre et ainsi demander et accueillir la richesse de Dieu en abondance. Si nous ne communiquons pas à notre tour aux autres cette richesse reçue, nous manquons à la charité et ne recevons pas la miséricorde de Dieu sur nos propres péchés.

Cette attitude résume l'esprit du temps de l'Avent,

2. La vie de Césaire (470-542)¹

Fils de propriétaires gallo-romain des environs de Chalon-sur-Saône, Césaire naît en 470, au moment où va disparaître le dernier empereur romain d'Occident et où la Gaule achève de tomber sous la domination des Barbares. Les pays situés au nord de la Loire sont virtuellement entre les mains des Francs, le Sud entre celles des Wisigoths, et l'Est (des Vosges à la Durance, y compris Chalon) entre celles des Burgondes. Les premiers sont encore païens, les deux autres peuples dominants ont adhéré au christianisme, mais sous la forme de l'arianisme.

Les années de formation

A 18 ans, contre le vœu de sa famille, il reçoit la tonsure des mains de l'évêque de Chalon, manifestant ainsi sa volonté de renoncer à la vie laïque. Ce n'est encore qu'un premier pas. Deux ou trois ans plus tard, il décide de se consacrer à Dieu sans partage et s'enfuit, à l'insu des siens, jusqu'à l'île de Lérins, qui abrite l'une des plus célèbres communautés religieuses du temps. Il y découvre les beautés de l'office chanté, s'imprègne des textes de la Bible et des pères, notamment des écrits de saint Augustin, et s'initie à la vie religieuse. Le voici bientôt libre de mener une vie presque érémitique et de rivaliser avec les pères du désert. Sa voie semble désormais tracée : ce sera celle d'un ascète et d'un contemplatif. Mais Dieu en a décidé autrement. Par ses mortifications excessives, Césaire a si bien compromis sa santé que son abbé l'envoie, malgré

¹ tiré de Marie-Josée DELAGE (Histoire des saints et de la sainteté chrétienne)

lui, se soigner à Arles, ville de tout temps réputée pour ses médecins.

Nous sommes dans les toutes dernières années du 5e siècle. Arles, un temps capitale d'empire, n'est plus depuis une génération qu'une ville soumise aux wisigoths. Elle n'en demeure pas moins un centre important, et la vieille aristocratie gallo-romaine y maintient tant bien que mal autour de son évêque, Eone, les traditions humanistes du passé. Consciente des qualités exceptionnelles du jeune moine qu'elle accueille, elle va s'efforcer de lui donner le vernis qui lui manque et de le gagner aux prestiges de la culture classique.

Il semble que Césaire au début, se soit laissé séduire. Il accepte de suivre l'enseignement d'un célèbre rhéteur africain en exil, et abandonne parfois la lecture des psaumes pour celle de Virgile. Mais voici qu'une nuit notre nouvel étudiant, fatigué, s'endort sur son livre : un serpent lui apparaît alors en songe, occupé à dévorer le bras sur lequel le livre reposait. Intervention divine ou simple cristallisation des troubles de la conscience ? Le fait est que Césaire renonce aussitôt et de façon définitive, aux belles lettres pour revenir à une culture purement religieuse, fondée sur l'étude des textes sacrés.

Les années de formation s'achèvent. Eone a reconnu en lui un parent ; il l'agrège à son clergé, l'ordonne prêtre et l'envoie bientôt comme abbé dans un monastère de la banlieue. Avant de mourir trois ans plus tard, le vieil évêque recommande qu'on choisisse Césaire pour lui succéder. Le voici arraché de nouveau et définitivement cette fois, à la vie monastique. Consacré évêque métropolitain en 503, Césaire est désormais un personnage officiel

qui doit compter avec le clergé, la population du diocèse et le gouvernement soupçonneux des occupants.

L'évêque suspect et contesté

Très vite, le nouvel évêque se trouve en butte à de dangereuses inimitiés. Certes, son élection a été ratifiée par le roi Alaric II et par la communauté arlésienne, mais il n'en est pas moins vrai que c'est aux démarches officieuses de son prédécesseur et parent qu'il doit son siège. Pourquoi, disent certains, avoir choisi ce moine, nouveau venu, au mépris des anciens membres du clergé local ? D'ailleurs cet homme est un étranger. Ne serait-il pas à la solde des Burgondes ? C'est ainsi qu'entre 503 et 513 Césaire sera accusé trois fois de haute trahison. Cela lui vaudra d'abord d'être exilé à Bordeaux, ensuite d'être incarcéré et sérieusement menacé de mort, enfin d'être cité à comparaître devant Théodoric. Finalement la confiance du roi fera taire ses accusateurs. Quand à l'attitude de l'évêque face au pouvoir, elle restera toute sa vie respectueuse mais distante, même après 536, sous des rois Francs devenus catholiques.

Le pouvoir politique à vrai dire, n'est pas seul en cause. Césaire a trouvé des délateurs dans son propre clergé et des opposants dans la population, qui a eu beaucoup de mal, les premières années à accepter, la conduite de son évêque. Ce fut le cas notamment en 508, après le terrible siège d'Arles par les Francs et les Burgondes, siège suivi par la mainmise sur la province des « libérateurs » ostrogoths. Ceux-ci avaient ramené en ville, de nombreux prisonniers qui campaient dans les basiliques et parvenaient à

survivre grâce aux distributions quotidiennes de pains faites par l'évêché.

Un jour, l'intendant prévient l'évêque que, s'il s'obstine, aujourd'hui encore, à nourrir ces hommes au lieu de les envoyer mendier dans les rues, demain il n'aura pas de pain sur sa table. « Qu'on distribue les pains comme d'habitude, répond Césaire ; nous les mangerons ensemble. Si demain il n'y a pas de quoi manger, nous jeûnerons ensemble ; mais aujourd'hui, les captifs n'iront pas mendier par les rues tandis qu'ils nous voient manger ».

Le rachat des prisonniers

Non content de nourrir ces païens et ces hérétiques, ennemis du pays, au risque de condamner les siens à mourir de faim, Césaire dépouille son église pour payer leur rançon. De peur « qu'un homme doué de raison ne perde son statut d'homme libre et ne tombe en esclavage » il vide le trésor accumulé par des générations de fidèles arlésiens, fait vendre tous les objets précieux, les ornements d'argent et « jusqu'aux vases sacrés du temple pour le rachat du vrai temple ».

La paix revenue, Césaire continue inlassablement son œuvre de libération des captifs. Il envoie des abbés, des diacres et des clercs dans son diocèse et au delà, et se rend en personne jusqu'à Carcassonne pour en racheter. Un jour, alors qu'il est à Ravenne, tout juste innocenté d'une accusation de trahison, le roi Théodoric lui fait don d'un plat d'argent massif d'un poids considérable, le priant « de s'en servir en mémoire de lui ». Sans hésiter sous l'œil horrifié des serviteurs du roi, Césaire fait mettre le plat aux enchères. Mais le roi informé applaudit. Il ne reste plus aux

courtisans et aux grands, tant à Rome qu'à Ravenne, qu'à rivaliser de largesse. Césaire pourra avant de quitter l'Italie, libérer et renvoyer chez eux une foule de prisonniers, et en particulier les habitants de la ville d'Orange qui avaient été tous emmenés par les Goths en captivité.

Malgré cette générosité, jugée souvent irresponsable, l'évêque d'Arles laissera son église beaucoup plus riche à sa mort qu'elle ne l'était au moment où il l'avait prise en charge. Dans le domaine de la charité, il prend la responsabilité du présent, et laisse à Dieu le soin de l'avenir.

Les miracles

Le présent le requiert d'ailleurs entièrement. Lorsque des périodes plus paisibles succèdent aux moments de crises, Césaire utilise ces répit pour visiter, de la Camargue au Var, de la Durance à la Méditerranée, les paroisses de son diocèse, un des plus vastes du sud-est de la Gaule. Ces visites pastorales sont un événement pour des populations qui attendent de leur évêque non seulement une protection humaine, mais la preuve qu'il s'agit bien d'un homme de Dieu. Autrement dit, on attend de lui des miracles...

Césaire d'Arles

La Vie de Césaire comporte le récit de vingt quatre miracles accomplis par le saint de son vivant. En trois occasions au moins, il arrête un incendie par ses prières ; une autre fois, il obtient que les sangliers disparaissent des champs de l'évêché, devenus terrain de chasse privilégié des seigneurs de l'époque, au grand dam des paysans. Son bâton pastoral suffit à protéger une propriété de la

grêle et de l'orage qui la dévastait. Toutefois plus qu'un thaumaturge, Césaire est un guérisseur. Environ les deux tiers des miracles qui nous sont rapportés concernent des malades physiques ou mentaux.

Voici le plus curieux de ces miracles. Césaire visitait la paroisse de Citaristana. Il se tenait dans la basilique lorsqu'il vit s'approcher de lui une jeune fille, le visage affreusement déchiré. Chaque fois que cette malheureuse mettait le pied hors de la maison, une multitude de corbeaux se jetaient sur elle, lacéraient son visage et toutes les parties de son corps qu'ils pouvaient trouver nues. Bouleversé à la vue de ce visage défiguré, l'évêque fit venir la jeune fille près de l'autel, lui imposa les mains et ayant béni de l'huile, lui en oignit les yeux et les oreilles. Il l'a renvoya ensuite guérie de ses meurtrissures et, depuis lors elle ne fut plus jamais inquiétée.

Conformément à ce qu'on attend de lui, Césaire accomplit donc des miracles, certains d'ailleurs à son insu, mais l'image que nous percevons de lui à travers sa biographie est celle d'un homme plutôt réticent à leur égard. Il sait trop bien le risque qu'il court à se voir attribuer, une puissance qui n'appartient qu'à Dieu.

Son rôle à lui, tel qu'il le conçoit, est avant tout de faire connaître le message divin. Il en est convaincu, si obsédé qu'aux dires d'un diacre qui partage sa chambre il prêche même la nuit dans ses rêves. Mais comment la prédication était-elle perçue à Arles en ce début du 6^e siècle ? Assez mal. Césaire en fit un jour l'expérience à ses dépens. A peine s'apprêtait-il à parler, après la lecture de l'évangile, qu'il vit l'église se vider. Arles venait de bénéficier d'une succession d'évêques lettrés qui ne craignaient pas de prêcher deux

heures d'affilée. Tandis que pour le plaisir délicat de quelques-uns ils enchaînaient les périodes et filaient des métaphores précieuses, les fidèles dans leur majorité, désertaient l'église et fuyaient les discours incompréhensibles. Césaire prit alors deux décisions : d'une part il fit fermer les portes de l'église après la lecture de l'évangile ; d'autre part, il s'engagea à ne pas parler plus de dix à quinze minutes maximum. Plus de longs discours, plus d'allusions littéraires ni de termes recherchés : un langage concret, direct, des comparaisons tirées de la vie quotidienne ; le plus souvent, une explication simple des lectures du jour, accompagnée du rappel constant des vérités fondamentales du christianisme et des obligations morales d'un chrétien. Non qu'il rejette tout recours aux figures de rhétorique, mais il en use sobrement et, même lorsque son public s'y prête, seulement pour mieux toucher son imagination et son cœur. Tant pis si on lui reproche de prêcher dans un langage de « paysan ». L'évêque ne doit-il pas se faire « tout à tous » ? S'il parle simplement, il ne craint pas de proclamer haut et fort les exigences de justice et de charité du christianisme, d'attaquer les coutumes les mieux établies, comme les beuveries, la liberté sexuelle des jeunes hommes et le concubinage.

Autre inquiétude : malgré les apparences, la religion romaine n'est pas morte en Arles, la superstition ancestrale non plus, même chez les chrétiens. A cela s'ajoute la présence d'astrologues et de manichéens dans cette population mêlée à laquelle Césaire ne se lasse pas de rappeler que l'homme est libre et responsable, et qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qu'un Christ sauveur.

A ce public fruste et souvent illettré il ne craint pourtant pas de faire confiance, lui recommandant la lecture fréquente de la Bible.

« Quand les nuits sont longues, dit-il, y aura-t-il quelqu'un capable de tant dormir qu'il ne puisse lire personnellement ou écouter les autres lire, l'Écriture sainte au moins pendant trois heures ? ». Quel prêtre oserait en demander autant aujourd'hui ?

Voilà ce qu'il prêche, non seulement le dimanche et les jours de fêtes, mais aussi dans la semaine, à l'office du matin et à celui du soir. Et ce n'est pas encore assez pour le feu qui l'anime : le message de Dieu doit être proclamé dans chaque paroisse et dans tous les diocèses. A ses collègues dans l'épiscopat, Césaire rappelle de façon véhémement ce devoir de leur charge et celui de la partager avec les prêtres et les diacres. A cette époque, prêcher est encore le privilège des évêques ; au grand préjudice des fidèles, notamment de ceux qui ne sont pas des citoyens.

Pour lutter contre une coutume criminelle à ses yeux, Césaire va procéder en deux temps : en 527, il fait reconnaître par le concile de Carpentras l'autonomie financière des paroisses, donnant ainsi plus d'autorité aux prêtres qui en ont la charge. Puis en 529, il obtient que le concile de Vaison accorde aux prêtres des paroisses rurales aussi bien qu'urbaines le droit de prêcher et aux diacres, celui, en cas de besoin, de lire aux dèles une homélie des pères.

D'autre part, soucieux d'assurer la formation d'un clergé dont il accroît les responsabilités au moment où les écoles publiques disparaissent, Césaire fait décider par le même concile que désormais les prêtres logeront auprès d'eux de jeunes « lecteurs » et se chargeront de leur formation. Ces derniers parvenus à l'âge d'homme, pourront choisir entre le mariage et l'entrée dans les ordres. Par ce canon du concile de Vaison, Césaire signait l'acte de naissance des écoles paroissiales et des futurs séminaires.

L'oeuvre homilétique, théologique et monastique

Mais en attendant l'effet de ces mesures, comment assurer la diffusion de la doctrine, à commencer par celle du symbole *Quicumque*² dont il reste jusqu'à ce jour le premier témoin connu ?

²Symbole d'Athanase: "Quiconque veut être sauvé doit, avant tout, tenir la foi catholique: s'il ne la garde pas entière et pure, il périra sans aucun doute pour l'éternité.

Voici la foi catholique : nous vénérons un Dieu dans la Trinité et la Trinité dans l'Unité, sans confondre les Personnes ni diviser la substance : autre est en effet la Personne du Père, autre celle du Fils, autre celle du Saint-Esprit ; mais une est la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, égale la gloire, coéternelle la majesté. Comme est le Père, tel est le Fils, tel est aussi le Saint-Esprit : incréé est le Père, incréé le Fils, incréé le Saint-Esprit ; infini est le Père, infini le Fils, infini le Saint-Esprit ; éternel est le Père, éternel le Fils, éternel le Saint-Esprit ; et cependant, ils ne sont pas trois éternels, mais un éternel ; tout comme ils ne sont pas trois incréés, ni trois infinis, mais un incréé et un infini. De même, tout-puissant est le Père, tout-puissant le Fils, tout-puissant le Saint-Esprit ; et cependant ils ne sont pas trois tout-puissants, mais un tout-puissant. Ainsi le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu ; et cependant ils ne sont pas trois Dieux, mais un Dieu. Ainsi le Père est Seigneur, le Fils est Seigneur, le Saint-Esprit est Seigneur ; et cependant ils ne sont pas trois Seigneurs, mais un Seigneur ; car, de même que la vérité chrétienne nous oblige à confesser que chacune des personnes en particulier est Dieu et Seigneur, de même la religion catholique nous interdit de dire qu'il y a trois Dieux ou trois Seigneurs.

Le Père n'a été fait par personne et il n'est ni créé ni engendré ; le Fils n'est issu que du Père, il n'est ni fait, ni créé, mais engendré ; le Saint-Esprit vient du Père et du Fils, il n'est ni fait, ni créé, ni engendré, mais il procède. Il n'y a donc qu'un Père, non pas trois Pères ; un Fils, non pas trois Fils ; un Saint-Esprit, non pas trois Saint-Esprit. Et dans cette Trinité il n'est rien qui soit avant ou après, rien qui soit

Poussé par un sentiment d'urgence, Césaire va réunir ses sermons en recueils, un sur les grandes fêtes liturgiques, un autre sur les sujets variés de morale, un troisième pour chaque dimanche de l'année. Ces ouvrages, recopiés dans des ateliers de copies arlésiens, il les envoie « jusqu'aux confins du royaume Franc, dans les Gaules, en Italie, en Espagne, ailleurs encore ». Il supplie ses

plus grand ou plus petit, mais les Personnes sont toutes trois également éternelles et semblablement égales. Si bien qu'en tout, comme on l'a déjà dit plus haut, on doit vénérer, et l'Unité dans la Trinité, et la Trinité dans l'Unité. Qui donc veut être sauvé, qu'il croie cela de la Trinité.

Mais il est nécessaire au salut éternel de croire fidèlement aussi en l'incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ. C'est donc la foi droite que de croire et de confesser que notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, est Dieu et homme. Il est Dieu, de la substance du Père, engendré avant les siècles, et il est homme, né de la substance de sa mère, dans le temps ; Dieu parfait, homme parfait composé d'une âme raisonnable et de chair humaine, égal au Père selon la divinité, inférieur au Père selon l'humanité. Bien qu'il soit Dieu et homme, il n'y a pas cependant deux Christ, mais un Christ ; un, non parce que la divinité a été transformée en la chair, mais parce que l'humanité a été assumée en Dieu ; un absolument, non par un mélange de substance, mais par l'unité de la personne. Car, de même que l'âme raisonnable et le corps font un homme, de même Dieu et l'homme font un Christ. Il a souffert pour notre salut, il est descendu aux enfers, le troisième jour il est ressuscité des morts, il est monté aux cieux, il siège à la droite du Père, d'où il viendra juger les vivants et les morts. À sa venue, tous les hommes ressusciteront avec leurs corps et rendront compte de leurs propres actes : ceux qui ont bien agi iront dans la vie éternelle, ceux qui ont mal agi, au feu éternel.

Telle est la foi catholique : si quelqu'un n'y croit pas fidèlement et fermement, il ne pourra être sauvé. »

lecteurs de les faire recopier à leur tour « sur parchemin » et de les distribuer autour d'eux.

Leur succès fut considérable. Mais pas plus que Césaire n'hésitait à emprunter largement aux homélies de ses prédécesseurs, à celles de saint Augustin en particulier, il ne se souciait de sa propre survie littéraire. Lorsque son nom tomba peu à peu dans l'oubli, ses sermons furent attribués à l'un ou à l'autre des Pères dont la célébrité avait mieux traversé les siècles. A notre époque, il a fallu cinquante ans de recherches à Dom Germain Morin pour en restituer 238 à leur auteur et depuis, les découvertes continuent.

L'ampleur de l'œuvre homilétique de Césaire et l'importance que l'évêque accordait à la prédication ne doivent pas nous faire oublier ce que nous lui devons dans d'autres domaines. C'est lui qui a rédigé les canons du concile d'Orange de 529, canons auquel le pape Boniface a donné force de loi dans l'ensemble de l'Église, mettant ainsi un terme à une querelle séculaire sur les rapports de la grâce et du libre arbitre. Césaire s'y montre disciple fervent mais mesuré d'Augustin, soucieux d'éviter également les deux écueils de la prédestination au mal et du pélagianisme.

Contre l'hérésie arienne, il a rédigé deux courts traités et multiplié dans la liturgie la formule trinitaire. Nous lui devons par exemple l'introduction du *Sanctus, Sanctus, Sanctus* à toutes les messes et le *sicut erat in principio.....* à la suite du *Gloria Patri....*

Mais de toutes les œuvres, c'est la fondation du monastère Saint Jean qui fut la plus chère à son cœur. Là, il installa, sous la conduite de sa sœur, puis de sa nièce, une communauté de religieuses, protégées, pour la première fois, par une stricte clôture. Il obtint qu'elles ne dépendent que du Pape, et pour elles, il écrivit la pre-

mière Règle, conçue spécialement pour des femmes. C'est cette règle que la reine Radegonde choisit pour ses religieuses de sainte Croix à Poitiers.

A l'heure actuelle, l'asile Saint-Césaire se trouve sur l'emplacement du monastère, détruit à la Révolution. Les reliques de Césaire furent dispersées à la même époque. Quelques pièces d'habillement ont quand même été sauvées et se trouvent dans le trésor de l'église de la Major : trois sandales nous révèlent le petit pied de Césaire et probablement sa petite taille ; une boucle de ceinture en ivoire, d'origine égyptienne, semble t-il, et des restes du pallium, qu'il avait seul le droit de porter en Gaule. Avec deux morceaux de son bâton pastoral, ceux sont les seules traces matérielles qui nous restent de sa vie. Quelques paroisses en France et une au Canada portent encore son nom ; une statuette reliquaire et un émail nous permettent d'imaginer la permanence de son culte au Moyen-Age. Puis la personnalité et l'œuvre de Césaire tombèrent peu à peu dans un quasi-oubli. C'est le mérite du 20e siècle d'avoir redécouvert un des saints du passé les plus accessibles aux hommes de notre temps.

Le chrisme de saint Césaire

C'est le monogramme du Christ. Il est formé par l'association des deux premières lettres du terme "Christos" (Christ, en grec) : Chi (X) et Rhô.



3. Le texte d'Évangile qui porte notre prière – La vigne et les sarments

L'Évangile selon saint Jean 15, 1-14

Moi, je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron.
Tout sarment qui est en moi, mais qui ne porte pas de fruit, mon Père l'enlève ; tout sarment qui porte du fruit, il le purifie en le taillant, pour qu'il en porte davantage.
Mais vous, déjà vous voici purifiés grâce à la parole que je vous ai dite.
Demeurez en moi, comme moi en vous. De même que le sarment ne peut pas porter de fruit par lui-même s'il ne demeure pas sur la vigne, de même vous non plus, si vous ne demeurez pas en moi.
Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là porte beaucoup de fruit, car, en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire.
Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est, comme le sarment, jeté dehors, et il se dessèche. Les sarments secs, on les ramasse, on les jette au feu, et ils brûlent.
Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, demandez tout ce que vous voulez, et cela se réalisera pour vous.
Ce qui fait la gloire de mon Père, c'est que vous portiez beaucoup de fruit et que vous soyez pour moi des disciples.

Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés.
Demeurez dans mon amour.
Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi, j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour.
Je vous ai dit cela pour que ma joie soit en vous, et que votre joie soit parfaite.
Mon commandement, le voici : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.
Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande.

L'Évangile selon saint Matthieu 20, 6-7

Vers cinq heures, il sortit encore, en trouva d'autres qui étaient là et leur dit : "Pourquoi êtes-vous restés là, toute la journée, sans rien faire ?" Ils lui répondirent : "Parce que personne ne nous a embauchés." Il leur dit : "Allez à ma vigne, vous aussi."

4. Homélie sur la charité³

Frères bien-aimés, si nous pouvions nous offrir plus souvent à votre chère présence, il nous serait possible, avec l'aide du Christ, et en puisant aux sources abondantes des saintes Écritures, de répandre dans vos âmes, sinon de larges ruisseaux, du moins quelques pauvres gouttes ; de cette façon, la terre riche et fertile de votre cœur, ayant reçu la pluie de la parole de Dieu, pourrait produire une abondante moisson de bonnes œuvres ; ainsi le Maître, en venant dans le champ de votre âme, se réjouirait de trouver un rendement de trente, que dis-je, de soixante et même de cent pour un, récolte pour laquelle il prépare une grange dans le ciel, et non le feu de l'enfer. Mais puisque nos multiples occupations nous en empêchent, si nous, votre humble serviteur, ne pouvons nous rendre présent aussi souvent que vous le désireriez, nous avons l'intention de vous expliquer dans notre homélie, avec la permission de Dieu, quelque chose de court, mais de suffisamment important pour son utilité spirituelle ; dans cette brièveté, si vous faites bien attention, vous pouvez trouver ce qui convient à votre âme.

Quelle est donc cette chose, courte certes, mais si importante qu'elle pourrait suffire à l'humanité ? L'Apôtre le dit : « *Le but de ce précepte, c'est la charité qui part d'un cœur pur, d'une conscience bonne et d'une foi sincère* » (1 Tim 1, 5). Attention, mes frères ! Que peut-on trouver de plus magnifique dans la réalité que cette charité

³ Sermon xxii, *Corpus Christianorum* ciii, p. 99-103.

partant d'un cœur pur, d'une conscience bonne, d'une foi sincère ? Ces brèves paroles ont assez de charme pour être retenues par cœur, assez de douceur pour être gardées fidèlement. Quoi de plus doux que la charité, frères bien-aimés ? Celui qui l'ignore, qu'il goûte et qu'il constate. Que doit-il donc goûter, celui qui désire que la douceur de cette charité se fasse sentir de lui ? Écoutez, frères, la parole de l'Apôtre : « *Dieu est amour* » (1 Jn 4, 8). Quoi de plus doux, mes frères ? Celui qui l'ignore, qu'il écoute le psalmiste : « *Goûtez et voyez combien le Seigneur est bon* » (Ps 33, 9). Dieu donc est charité, et celui qui a la charité, Dieu demeure en lui et lui en Dieu (cf. Jn 6, 57 ; 1 Jn 4, 15).

2. Si tu as la charité, tu as Dieu ; et si tu as Dieu, que ne possèdes-tu pas ? Le riche, s'il n'a pas la charité, que possède-t-il ? Le pauvre, s'il a la charité, que ne possède-t-il pas ? On croit peut-être qu'il est riche, celui dont le coffre est plein d'or, et qu'il n'est pas riche, celui dont la conscience est pleine de Dieu. Non, mes frères ; celui-là seul se voit vraiment riche en qui Dieu daigne habiter. Que pourras-tu en effet ignorer des Écritures, si c'est la charité, c'est-à-dire Dieu, qui a pris possession de toi-même ? Quelles bonnes œuvres ne pourras-tu accomplir, si tu as mérité de porter en ton cœur la source des bonnes œuvres ? Quel adversaire craindre, si tu as mérité d'avoir en toi Dieu lui-même comme roi ? Retenez donc bien et gardez, frères bien-aimés, le doux et salutaire lien de la charité. Mais, avant toutes choses, gardez la charité vraie, non celle que l'on promet seulement en paroles sans la conserver dans son cœur, mais celle qui s'exprime par notre bouche tout en étant sans cesse présente à notre cœur. De cette façon se réalisera en nous la parole de l'Apôtre : « *Enracinés et fondés dans la charité* » (Éph 3, 17) :

dans la charité, il n'y a jamais rien de mal, inversement dans la cupidité on n'a jamais rien trouvé de bon.

3. Ces deux racines, frères bien-aimés, sont plantées dans deux champs différents par deux cultivateurs différents : l'une par le Christ dans le cœur des bons, l'autre par le diable dans le cœur des méchants. De la racine de la charité ne pousse rien de mauvais, pas plus que rien de bon ne vient de celle de la cupidité. Car la Vérité ne ment pas, elle qui, dans l'Évangile, à propos de ces deux racines, déclare catégoriquement : « *Un bon arbre produit de bons fruits, un mauvais arbre en produit de mauvais* » ; et aussi « *Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, pas plus qu'un mauvais ne peut en produire de bons* » (Mt 7, 17.18). Ce n'est pas moi qui le dis, mes frères, c'est le Seigneur. Donc, que votre charité soit si riche qu'elle s'étende non seulement à vos amis, mais jusqu'à vos ennemis ; il est vraiment le fils de l'Amour, celui qui, selon le précepte du Seigneur, aura aimé même ses ennemis. Mais maintenant que vous venez d'entendre la louange de la charité en même temps que la condamnation de la cupidité, que chacun réfléchisse et considère le champ de son cœur : celui qui reconnaîtra en lui-même la charité, qu'il se réjouisse, qu'il en garde avec toute la vigilance de son âme les saintes semences ; celui qui au contraire aura remarqué dans le champ de son cœur ne fût-ce qu'une petite racine de cupidité, avec l'aide du Christ, qu'il l'extirpe, pour y planter la charité. Car, tant qu'il n'aura pas voulu le faire, il ne pourra porter de bons fruits ; et comme il ne porte pas de bons fruits, le Seigneur dit de lui dans l'Évangile : « *Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu* » (Mt 7, 19). Si cela ne te plaît pas de donner des fruits exquis de charité,

n'as-tu pas à craindre le feu avec le bois sec de tes péchés ? Oui, « *tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu* ». Tant que tu garderas la même racine, tu ne pourras donner des fruits normaux ; vainement tu promets le bien en paroles sans pouvoir le réaliser, aussi longtemps que la bonté n'est pas enracinée dans ton cœur. Ces deux racines donc, comme je l'ai dit, sont plantées par deux agriculteurs : l'une l'est par le Christ dans le cœur des fidèles, l'autre par le diable dans l'âme des superbes ; ainsi l'une est plantée au ciel, l'autre en enfer.

4. Mais quelqu'un va me dire : « Si elle est plantée dans le cœur des fidèles, ces fidèles à coup sûr on les voit encore en ce monde, comment donc cette racine peut-elle être plantée au ciel ? » Veux-tu savoir pourquoi ? C'est que les cœurs des fidèles sont le ciel, eux qui s'élèvent chaque jour vers lui à la voix du prêtre : « Élevons nos cœurs », alors tous répondent : « Nous les avons tournés vers le Seigneur ». Et l'Apôtre de son côté nous dit : « *Notre vie est au ciel* » (Phi 3, 20). Si donc la vie des fidèles est au ciel, parce que la vraie charité est en eux, c'est que la racine de la charité a été plantée au ciel. Inversement, la racine de la cupidité, qui est au cœur des superbes, parce que toujours ils désirent la terre, ne comprennent que la terre, plaçant en elle toute leur espérance, on peut bien dire qu'elle est plantée en enfer.

5. Malgré cela, les pécheurs orgueilleux ne doivent pas désespérer, pas plus que les justes humbles s'enorgueillir en quoi que ce soit, comme si c'était leur propre mérite ; car si les justes se font des illusions sur eux-mêmes, ils perdent bientôt la racine de la charité ; et de leur côté si les pécheurs se tournent vers la pénitence, extirpent la cupidité, ils reprennent bientôt la plante de la charité.

Donc ceux qui sont bons, qu'ils gardent ce qu'ils ont reçu comme un don de Dieu ; ceux qui sont mauvais, qu'ils aient à cœur de recouvrer ce qu'ils ont tristement perdu.

Que personne ne se réserve de faire pénitence et garder la douceur de la charité plus tard, au moment où l'on est en train de quitter la vie ; que personne ne remette en somme à la vieillesse pour recourir au remède de la pénitence, car on ne sait « *de quoi le jour prochain sera fait* » (Pr 27, 1). Quel risque de différer son salut jusqu'au temps de la vieillesse, alors qu'on ne peut être certain d'un seul jour de délai ! Donc, si nous voulons ne pas avoir à craindre la mort, nous devons être toujours prêts, afin que, quand le Seigneur nous fera rappeler de ce monde, nous paraissions devant le Juge éternel avec une conscience tranquille et libre, non avec désespoir, mais avec joie, et que nous ayons le bonheur d'entendre alors ces paroles : « *C'est bien, serviteur bon et fidèle, puisque tu as été fidèle pour de petites choses, je t'établirai sur de grandes ; entre dans la joie de ton Maître* » (Mt 25, 21). Que dans sa bonté, il nous conduise à cette joie, le Seigneur qui vit et règne.

5. Le souffle spirituel De Césaire⁴

On ne nous dit pas : Allez vers l'Orient pour chercher la charité, naviguez vers l'Occident pour trouver l'amour de Dieu. Non, c'est à

⁴ Césaire d'Arles, *Sermon*, 37, 1. 38,5 182, 3. in *Verbum Caro*, 90, pp. 74-75, Les Presses de Taizé, Taizé, 1969.

l'intérieur, dans notre cœur - dont nous avons constamment à chasser la colère qu'il nous est ordonné de rentrer ; comme le dit le prophète : Pêcheurs, revenez, à votre cœur. Je viens de le dire; ce n'est pas dans les régions lointaines qu'on trouve ce que le Seigneur demande de nous : c'est à l'intérieur de notre cœur qu'il nous envoie. Il a en effet placé en nous ce qu'il requiert de nous.

Dieu te dit : ce n'est pas moi qui tire de toi ma croissance, mais toi de moi. Je veux un sacrifice qui soit utile à l'homme, et s'il me parvient c'est parce qu'il t'est utile. Tu peux me dire : je n'ai rien à donner à l'indigent, je ne peux pas jeûner fréquemment et m'abstenir de vin ou de viandes. Mais peux-tu me dire que tu ne peux avoir la charité ? Elle qu'on possède d'autant plus pleinement qu'on la dispense totalement.

De meilleur marché qu'un verre d'eau froide, il n'y a que la bonne volonté... Mais peut-être ai-je tort de dire que la bonne volonté est ce qu'il a de meilleur marché ? Oui, car elle est plus chère que tout et il a tout, celui qui a la bonne volonté. La bonne volonté, en effet, s'appelle charité.

Remarquez, frères, que l'aumône de la charité, sans être accompagnée de dons matériels, peut se suffire à elle-même, tandis qu'un don matériel qui n'émane pas d'un cœur bienveillant n'a pas de valeur. Ainsi, comme vous le voyez vous-mêmes, frères très aimés, pour la rémission de tous nos péchés, si l'on ne possède pas de biens terrestres, la charité et l'amour des ennemis sont plus

que suffisants ; et à cet égard, nous n'aurons aucune excuse, au jour du jugement: personne ne pourra dire qu'il n'a pas eu de quoi racheter ses péchés.

6. Bibliographie

Saint Césaire d'Arles, textes choisis traduits et présentés par Albert Blaise, les Éditions du Soleil Levant, Namur 1962, p. 79-85.